

CONDITIONS PARTICULIERES DE FOURNITURE DU SERVICE D'ABONNEMENT EN LIGNE

1 DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les présentes Conditions Particulières définissent les conditions dans lesquelles SO-BUZZ met en œuvre les moyens nécessaires à la fourniture au Client du Service d'Abonnement en ligne à la Plateforme SO-BUZZ.

Elles font partie intégrante du Contrat et relèvent des Conditions Générales.

Les termes ne faisant pas l'objet de définition dans les présentes sont définis soit dans les Conditions Générales soit dans les autres Documents Contractuels.

2 DUREE

Le service est souscrit pour une Durée Minimale d'un mois, durée sélectionnée par le Client à compter de la Commande électronique.

Résiliation et renouvellement tels qu'indiqués aux articles 3 et 8 des Conditions Générales.

3 PREREQUIS

Se référer au Site www.so-buzz.fr

4 DESCRIPTION DU SERVICE

4.1 Services de base fournis au Client

Le Service d'Accès permet au Client d'accéder d'une part à la plateforme et d'en avoir l'usage, et d'utiliser des applications standard, d'autre part durant la période d'abonnement, avec une accessibilité garantie, les données étant sécurisées, la plateforme étant maintenue ainsi que les applications standard dans les conditions ci-après.

Le service d'accès à la plateforme est limité en termes de canaux et de nombre de contacts en fonction de l'abonnement choisi en ligne au moment de la commande.

De manière sommaire et à titre indicatif à l'ouverture de la plateforme, le nombre de canaux et de contacts varient de 1 à 100 pour les canaux et de 1.000 à 50.000 pour le nombre de contacts.

Description de la plateforme :

- o Usage illimité des applications standard durant la période d'abonnement,
- o Possibilité de télécharger les données collectées,
- o Suivi des statistiques des applications standard,
- o Système de publications planifiées,
- o Accès à l'administration des applications standard disponibles,

Le Client choisit à sa guise et utilise les applications standard qui lui sont ouvertes en fonction de l'abonnement souscrit.

Les applications standard fonctionnant sur la plateforme au moment de la prise d'abonnement peuvent évoluer dans le temps, notamment en fonction des innovations ajoutées par SO-BUZZ ou des contraintes

imposées par les réseaux sociaux entraînant le retrait ou la modification des applications disponibles au moment de la commande.

La liste des applications standard disponibles est à consulter sur le site de SO-BUZZ qui récapitule toutes les applications standard pour tous les réseaux exploitables en version standard ici : <http://www.so-buzz.fr/applications>.

A titre indicatif et d'exemple, le Client trouvera sur le site des applications disponibles telles que : Instant gagnant - Concours photo - Tirage au sort - Quizz - Photo Battle - Mot mystère - Jeu de mémoire etc...

Hébergement

L'Hébergement des serveurs utilisés par SO-BUZZ est assuré par la société Rackspace à Londres (<http://www.rackspace.com/>) sur des machines virtuelles permettant la redondance des applications et des données.

SO-BUZZ se réserve le droit de changer de fournisseur comme bon lui semble et de faire migrer ses services sans que sa responsabilité puisse être mise en cause à cet égard ce que le Client accepte.

Les applications et les données sont hébergées sur des serveurs séparés.

Sauvegardes

La sauvegarde des données collectées est réalisée automatiquement et quotidiennement.

SO-BUZZ dispose d'un serveur miroir temps réel des dites bases de données.

Par ailleurs une copie temps réel historisée de l'ensemble du code des applications permet de répliquer l'ensemble du code applicatif à tout instant en cas de défaillance du serveur d'applications.

Sécurité

SO-BUZZ assure une sécurité d'accès par mot de passe à sa plateforme.

L'hébergeur (Rackspace) assure la sécurité d'accès au système d'exploitation.

Les accès directs aux bases de données, sauvegardes et autres données critiques ne peuvent se faire qu'avec des connexions sécurisées via certificats SSL installés sur les machines dédiées.

Garantie d'accessibilité des serveurs

SO-BUZZ répercute à l'identique les engagements de l'hébergeur concernant la garantie d'accessibilité et de la bande passante permettant le bon usage des serveurs.

Facturation et règlement :

Facturation à la Commande et d'avance pour tout le terme du Contrat.

NB : Possibilité d'activer 15 jours offerts pour tester la plateforme.